

ARGONNE
ARDENNAISE

le Magi'

VOTRE NOUVEL ALLIÉ DU TRI
DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



n° 55 / novembre 2023

Tri des bio-déchets à la source :
essayez le bio-seau !

p.4

 **argonne
ardennaise**
Communauté de Communes



Sommaire

>>> SERVICES DE PROXIMITÉ

Déchets ménagers

- 4 Tri des bio-déchets à la source : essayez le bio-seau !
- 5 Mal trié : c'est refusé, c'est vous qui payez !

Habitat

- 6 Les aides à la rénovation de l'habitat : faites le tour du propriétaire!

France Services

- 7 Désormais, les permanences France Services, c'est toute la journée !
- 8 Solidarité étudiant : pensez à déposer votre dossier

Relais Petite Enfance

- 9 Un temps d'adaptation pour les enfants
- 9 Mise en place du Nounou Dating itinérant

>>> ASSOCIATIONS - CULTURE - LOISIRS

Vie sportive et culturelle

- 10 Le sport, allié de votre santé
- 10 Une nouvelle association fait son apparition
- 11 Des nouveautés à la piscine
- 12 Série : A la découverte des bibliothèques de l'Argonne - Épisode 3 : l'école Jacques Prévert à Buzancy
- 13 Retour en images sur la saison estivale 2023

>>> ENTREPRENDRE ET DÉVELOPPER

Commerce, industrie, artisanat

- 14 Focus Industrie : AGIL, une reprise sans accroc
- 16 Développement du réseau d'espaces de travail partagés sur le territoire : «le Partage-heures» a ouvert ses portes
- 17 Le marché des producteurs locaux : un moment de rencontre qui fait des heureux...

Programme LEADER

- 18 Dossier spécial : le GAL de l'Argonne Ardennaise souhaite favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire

- 20 Accompagner les initiatives des jeunes avec le FIEPCS

>>> NOTRE TERRITOIRE

Agriculture

- 22 L'Argonne Ardennaise a son guide des producteurs
- 23 Un dimanche à la campagne

Services à la personne

- 24 Un nouveau dispositif d'aide aux activités de services à la personne
- 25 Contrat Local de Santé : l'heure est aujourd'hui au bilan

Environnement - Trame verte et bleue - Natura 2000

- 26 Trame Verte et Bleue : au-delà de Ma haie pour les abeilles
- 28 Un bilan positif pour les animations grand public
- 28 Concilier la présence du castor d'Europe (Castor Fiber) avec les activités humaines
- 29 «En route pour Natura 2000», un nouveau programme pédagogique pour les scolaires
- 29 Inauguration du nouvel observatoire ornithologique du Vieil-Étang de Bairon
- 29 La reconnaissance «Territoire Engagé pour la nature « renouvelée pour 3 ans

Développement touristique

- 30 Pratiquer la randonnée en période de chasse
- 31 Nature comestible... ou pas !
- 32 Si ce n'est pas vous qui allez à l'Office de Tourisme... c'est la Destination Sud-Ardenne qui vient à vous !
- 33 Achetez local à l'échoppe de l'Office de Tourisme

Parc Argonne Découverte

- 34 Les dernières actualités du Parc Argonne Découverte !
- 35 Les nouveaux figurants du spectacle d'oiseaux 2024 sont arrivés !
- 35 Un documentaire sur le Centre de Soins de la faune sauvage



Toutes les infos
de votre commune et
de l'Argonne Ardennaise
sont sur PanneauPocket

Argonne Ardennaise Le Mag' est édité par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES - Tél. 03 24 30 23 94 - argonne-ardennaise.fr

Directeur de publication : Benoît SINGLIT, Président - Rédaction, mise en page : Lorraine SCHULZ TAVERNE, chargée de communication / Dylan LAMBERT, graphiste-maquetiste
Crédits photos : CC de l'Argonne Ardennaise, Freepik, Adobe - Impression : Imprimerie Félix (Vouziers)
Tirage : 9 500 ex. - Diffusion : Millee - ISSN : n° 2780-8033 (imprimé) n° 2781-2677 (en ligne)



C'est la rentrée pour tous, le moment de faire le bilan de l'été.

Un été culturel qui s'enrichit d'année en année. Le Festi'Buz, les Voix Vertes, Boulton-aux-Bois et Cordes, les Musicales de Louvergny, l'abbaye de Châtel-Chéhéry, la fête de la Binette, un Dimanche à la campagne, Ça tire!...Tous ces événements permettent de jolies rencontres et en provoquent d'autres.

Ce fut également une belle fréquentation touristique malgré une météo capricieuse. Les nuitées progressent encore, la voie verte et la plaisance ont attiré du monde, les chiffres du Parc Argonne Découverte sont très encourageants. La destination Argonne s'affirme et notre commerce local ne peut qu'en profiter.

La rentrée, c'est l'époque des nouveautés. Nous vous en proposons quelques unes :

- Ouverture des permanences France Services sur toute la journée.
- Création d'un dispositif d'aide aux projets services à la personne.
- Mise en place d'une ligne de bus régulière Vouziers-Machault-Reims.

A travers ces trois exemples, nous concrétisons notre volonté d'améliorer la qualité des services rendus à la population. L'offre de services en milieu rural est un élément essentiel du bien vivre et de l'attractivité du territoire.

Le guide des producteurs vous permettra également de profiter du bien vivre en Argonne Ardennaise.

La rentrée, c'est la période des bonnes résolutions. Nous vous en proposons une. Certes ce n'est pas la plus ludique mais elle est d'intérêt public. Diminuons encore notre production de déchets et améliorons la qualité de notre tri. Nous expérimentons une nouvelle possibilité pour les déchets alimentaires. La mise en place de points d'apport volontaire permettra de réduire les tonnages enfouis, produira de l'énergie et nourrira le sol grâce à la méthanisation.

Cette rentrée fut également l'occasion d'inaugurer la nouvelle Zone Atelier Recherche labellisée par le CNRS. Une véritable reconnaissance de la spécificité de notre territoire, la démonstration de la qualité partenariale qui existe et de formidables perspectives scientifiques dont nous aurons l'occasion de partager les retombées durant les 5 années qui viennent.

A la lecture de ce Mag, vous pourrez vous rendre compte que ça bouge en Argonne Ardennaise, été comme hiver.

Bonne lecture à tous et grand merci à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.



Benoît SINGLIT,
Président de la Communauté de
Communes de l'Argonne Ardennaise

LE TRI À LA SOURCE DES BIO-DÉCHETS, C'EST POUR 2024 ESSAYEZ DÈS MAINTENANT LE BIO-SEAU !

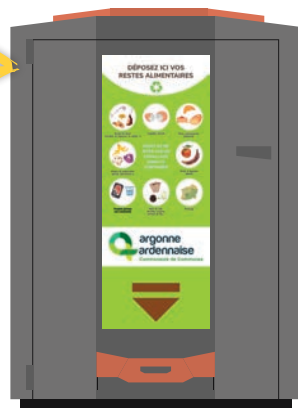
LE BIO-SEAU, VOTRE
NOUVEL ALLIÉ DU
TRI DES DÉCHETS
ALIMENTAIRES !



COMMENT PARTICIPER ET OBTENIR MON BIO-SEAU ?

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise teste la collecte séparée des restes alimentaires en **points d'apport volontaire**, situés à Vouziers. Vous souhaitez participer ? Venez vous inscrire à la Communauté de Communes et retirer votre kit de collecte. Il est composé d'un bio-seau, d'un lot de sacs kraft, d'un guide de tri et d'une feuille de suivi.

Cette phase de test est ouverte à tous les habitants du territoire.



Mal trié : c'est refusé, c'est vous qui payez !

En 2022, ce ne sont pas moins de 684 tonnes de déchets qui ont été refusées en centre de tri. Cela signifie que les centres ont renvoyé à l'enfouissement des déchets non recyclables issus des conteneurs de tri du territoire. Ces erreurs de tri, volontaires ou non, font augmenter le montant de la redevance de chacun en Argonne Ardennaise.

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?

- **les objets ou jouets en plastique** : tous les plastiques ne se recyclent pas ! Les jouets, la vaisselle jetable, les petits objets de la vie courante... n'ont rien à faire avec les recyclables. La règle est simple : uniquement des emballages, non imbriqués les uns dans les autres. Inutile de les laver du moment qu'ils ont été bien vidés.
- **les petits appareils électroniques** : téléphones cassés, jouets, petits appareils électroménagers... ils ont été en forte augmentation dans les points d'apport volontaires (PAV), pourtant leur place est en déchèterie !
- **les sacs noirs** : comme il est impossible de voir au travers et d'en identifier le contenu, ils sont renvoyés directement en site d'enfouissement, même s'il contenaient des recyclables.

Quelles conséquences ?

- **Financières** : les déchets concernés par les erreurs de tri sont redirigés vers le site d'enfouissement par le centre de tri, qui facture la redirection de ces déchets au territoire d'où ils proviennent et cela impacte le montant de la redevance. Un déchet est mal trié et vous payez son traitement 2 fois. Que dire de 684 tonnes mal triées ? Cela impacte la facture de chacun.
- **Environnementales** : les erreurs de tri, notamment le fait d'imbriquer et de ne pas vider les emballages, peuvent souiller les déchets et empêcher leur recyclage.
- **Sécurité** : les agents du centre de tri peuvent être blessés par certains déchets.

Quels sont les bons gestes ?

- En PAV, ne déposez que des **emballages**.
- Afin de limiter les erreurs de tri, reportez-vous au panneau situé à côté des PAV.
- Apportez en déchèterie les appareils électriques ou électroniques; donnez ce qui est encore utilisable.
- N'utilisez jamais de sacs poubelles noirs pour déposer vos recyclables en PAV.
- Déposez vos déchets recyclables aplatis, vidés et en vrac dans les PAV.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.valodea.fr, rubrique Trier mieux

Vos services de proximité **Habitat**

Les aides à la rénovation de l'habitat : faites le tour du propriétaire !

En matière d'amélioration de l'habitat, les propriétaires peuvent avoir recours à 6 aides différentes pour prendre soin de leurs biens immobiliers. Le service Habitat de l'Argonne Ardennaise est le guichet unique sur le territoire pour répondre à vos questions sur ces aides.

Les aides de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise

L'Argonne Ardennaise intervient directement sur 3 types de travaux : la rénovation des toitures, la rénovation des façades et la démolition de ruines.

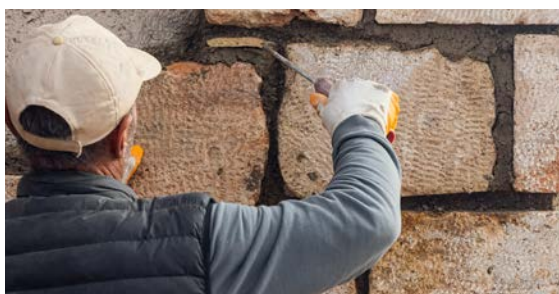
Les aides collectives

Le Fonds Commun pour la rénovation du patrimoine bâti ancien, financé par la Communauté de communes, le Département et la Région, propose des aides sur la rénovation des façades, la réfection de murs et murets, ainsi que le remplacement des toitures et bardages en amiante.

Les aides collectives à la rénovation énergétique et à l'autonomie

La communauté de communes propose, avec le concours de l'ANAH et de la Région, des aides pour lutter contre la précarité énergétique, pour résorber l'habitat insalubre et pour adapter les logements à la perte d'autonomie.

Destinées aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, ces aides sont proposées sur tout le territoire du Sud-Ardenne (Argonne ardennaise, Crêtes préardennaises et Pays rethélois).



Recommandations importantes avant tout dépôt de dossier

Vérifiez l'éligibilité du projet ! Certains dispositifs sont soumis à condition de ressources. N'hésitez pas à vous rapprocher du service habitat de la Communauté de Communes afin de voir à quelles aides vous pouvez prétendre.

N'engagez pas de dépenses avant la validation des financeurs ! Ne signez pas les devis avant d'avoir monté votre dossier d'aide. Ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financements.

Les aides interviennent **après la réalisation** des travaux sur présentation des factures acquittées.

Afin de vous orienter vers l'aide la plus avantageuse pour votre bâtiment, contactez notre gestionnaire Habitat avant le début des travaux.

Guichet unique des aides à l'habitat

Sandrine BRULLOT
gestionnaire Habitat

Bureau en mairie de Vouziers

Tél : 03 24 30 23 94

www.argonne-ardennaise.fr

Désormais, les permanences **France services**,
c'est toute la journée !

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent
pour toutes vos démarches du quotidien.

Depuis le 18 septembre 2023, les permanences France services vous
accueillent toute la journée !

Avec ou sans RDV, de **9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30** dans les communes
suivantes :

- **Monthois** : le lundi à la mairie.
- **Machault** : le mardi au rez de chaussée de la mairie.
- **Buzancy** : le mercredi à la mairie annexe.
- **Grandpré** : le jeudi à la salle des Berceaux.
- **Bairon et ses environs** : le vendredi à l'espace Jean Moreaux.

L'accueil France Services en sous-préfecture de Vouziers reste identique : du
lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Vous rencontrez une difficulté pour vous déplacer sur
un de ces points d'accueil ? Contactez le 03 24 30 47 67
pour prendre rendez-vous afin qu'une conseillère vous
accueille dans la mairie de votre commune.

UN SEUL NUMÉRO



03 24 30 47 67

France services vous permet d'accéder
facilement aux services publics :

Accueil

informations
et orientation



Accompagnement

dans vos démarches
administratives



Mise à disposition

d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



Vos services de proximité **Solidarité étudiant**

Solidarité Étudiant : pensez à déposer votre dossier !

L'éducation et la formation font partie de nos priorités. L'Argonne Ardennaise propose une aide financière aux jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études après le bac, mais dont les ressources sont limitées.

Vous pouvez y prétendre si :

- vous êtes titulaire du baccalauréat ou équivalent
- vous êtes âgé de moins de 25 ans
- vous êtes inscrit en études supérieures
- votre famille est domiciliée en Argonne Ardennaise



Quotient familial	Montant de Solidarité Étudiant par trimestre
inférieur à 300	500 €
de 301 à 399	450 €
de 400 à 499	400 €
de 500 à 599	350 €
de 600 à 699	300 €
de 700 à 749	200 €
supérieur à 750	/

Le montant de l'aide est calculé en fonction du quotient familial, établi en fonction des ressources et du nombre de membres du foyer. Montant maximum alloué : 1 500 € par année scolaire, versés en 3 fois. La Communauté de communes peut attribuer cette aide pendant 3 ans.

Ne tardez pas ! Le dossier doit impérativement être déposé avant le 30 novembre de l'année scolaire concernée.

Pour l'année scolaire 2022/2023, 42 dossiers ont été déposés dont 33 ont été déclarés éligibles. Ces étudiants ont reçu une bourse allant de 600 à 1 500 € pour l'année scolaire, soit un budget total de 75 300 € pour la Communauté de Communes. Plus de la moitié de ces jeunes poursuivent leurs études dans la Marne, 15% dans le Nord. Les autres se répartissent ailleurs en France, dont 12% dans les Ardennes.

Retrouvez le dossier et les modalités complètes à télécharger sur le site de l'Argonne Ardennaise (www.argonne-ardennaise.fr, rubrique « A portée de clic » en page d'accueil) ou téléphonez au 03 24 30 23 94.



Un temps d'adaptation pour les enfants

Les temps passerelles, qu'est-ce que c'est ?

Chaque année entre mai et juin, plusieurs enfants accueillis par des assistantes maternelles vont pouvoir découvrir leur nouvelle école, en prévision de leur 1^{ère} rentrée scolaire.

Le RPE propose aux enfants susceptibles d'être scolarisés en septembre, de participer à des demi-matinées (ou complètes) de classe au sein des écoles partenaires du territoire.

Intérêt pédagogique :

- Contribuer à la socialisation de l'enfant.
- Contribuer à son intégration progressive dans les rythmes scolaires.

Les temps passerelles sont organisés avec un effectif de 3 à 4 enfants maximum par date.

Les pré-inscriptions se font auprès de l'animatrice RPE jusqu'au 31 janvier de chaque année.

En 2023, ce sont 4 temps passerelles qui ont eu lieu pour un total de 13 enfants dans 3 écoles différentes (2 à Machault, 1 à Monthois et 1 à Vouziers).

Avec l'approbation de l'inspectrice de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription de Vouziers, la mise en œuvre des temps passerelles implique la mutualisation et l'utilisation des compétences des professionnels concernés : la conseillère pédagogique de circonscription, l'animatrice du RPE, les assistantes maternelles, les institutrices et les parents.

Retour d'expérience de deux enseignantes

- « La passerelle est une action complémentaire à la visite annuelle des parents-enfants au sein de l'établissement. Elle offre une « réelle mise en situation » des enfants, comme si ceux-ci étaient déjà scolarisés. Cela favorise et contribue à leur socialisation. J'apprends à les reconnaître plus facilement et en avance (entre mai et juin) puisqu'ils sont intégrés en petit groupe.

- « Les passerelles offrent un certain avantage aux parents employeurs qui bénéficient d'un temps d'échange plus important avec l'école. Le format « en petit groupe » facilite le fait de pouvoir répondre à toutes leurs questions. »

Mise en place du Nounou Dating itinérant

Ce nouveau service est mis en place pour les assistantes maternelles qui disposent ou disposeront bientôt de disponibilités pour accueillir un ou plusieurs jeunes enfants.

Il s'adresse également aux

parents ou futurs parents qui sont à la recherche d'un mode de garde (accueil individuel, collectif ou garde à domicile) pour leur(s) enfant(s). Au cas où vous auriez des questions concernant la recherche d'une

assistante maternelle ou les démarches à effectuer (contrat de travail, congés, etc...), le RPE pourra vous apporter des réponses claires.

Comment s'organise le Nounou Dating itinérant ?

- 1) Renseignez-vous auprès du Relais Petite Enfance (RPE) pour faire part de votre demande (précisez votre secteur de recherche). Vous pouvez au préalable consulter la liste des différentes assistantes maternelles agréées sur le site spécifique de la Caf monenfant.fr, rubrique « Recherche d'un mode d'accueil »
- 2) L'animatrice du RPE contactera ensuite les assistantes maternelles ayant des places disponibles et susceptibles de correspondre à vos besoins.
- 3) Le RPE vous propose de rencontrer les professionnelles qui ont répondu favorablement. Vous échangerez avec les différentes assistantes maternelles lors d'entretiens individuels, dans une salle mise à disposition. Le jour, le lieu et l'horaire du Nounou Dating seront fixés conjointement.

Pour obtenir plus de renseignements, le RPE vous écoute et vous informe au 06 79 32 01 40 ou par mail : rpe@argonne-ardennaise.fr

Le sport, allié de votre santé



C'est quoi le sport santé ?

Le « sport-santé » recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé donnée par l'organisation mondiale de la santé (OMS) : physique, psychologique et sociale.

Prescri'mouv est un dispositif régional qui vise à améliorer la santé et la condition physique des personnes atteintes de certaines maladies chroniques. Grâce à cette démarche, les patients

peuvent reprendre une activité physique en toute sécurité sur prescription médicale.

La labellisation Prescri'mouv permet à votre médecin traitant de vous orienter vers une offre d'activité physique adaptée, de qualité et réalisée au plus proche de votre domicile.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Communauté de Communes s'est engagée à développer la démarche sport-santé et la mise en place de créneaux labellisés avec le Réseau Sport Santé Bien Être.

Aujourd'hui, il existe deux créneaux labellisés :

Gymnastique adaptée

CD08 Sports Pour Tous
08400 **VOUZIER**
Lundi de 10h00 à 11h00

Gymnastique assise ou adaptée

Club « A la page »
08240 **BUZANCY**
Lundi de 15h15 à 16h15

Une nouvelle association fait son apparition !

L'S'ADAPT est une association sportive née de la passion du sport, des activités physiques, de la connaissance des publics encadrés, et simplement, de l'Autre. Elle propose différentes activités physiques et sportives : Fitness, Pila'Yoga, renforcement musculaire, gym tonic/douce, et plus encore !

Les séances et les suivis réguliers sont adaptés et chacun peut y trouver un accompagnement personnalisé, une attention toute particulière en fonction des besoins recherchés.

Sabine Lambert, éducatrice sportive diplômée d'état, veille au sérieux des exercices, le tout dans la bonne humeur. De plus, elle est en train



de se former au sport-santé afin de mettre en place prochainement un créneau labellisé Prescri'mouv. Affaire à suivre !

Des nouveautés à la piscine !

Le centre aquatique Argona fait le plein de nouveautés !

De nouveaux cours aquatiques ont vu le jour, afin de proposer un planning d'activités toujours plus divertissant.

En plus de cela, l'équipe a récemment mis en place quelques cours de natation, qui étaient jusqu'à présent assurés par le Club Nautique Vouzinois. Apprentissage et perfectionnement à la natation pour les adultes, mais également un cours nommé Circuit Kid, visant à accueillir les enfants âgés de 3 à 5 ans.

Plus de diversité !

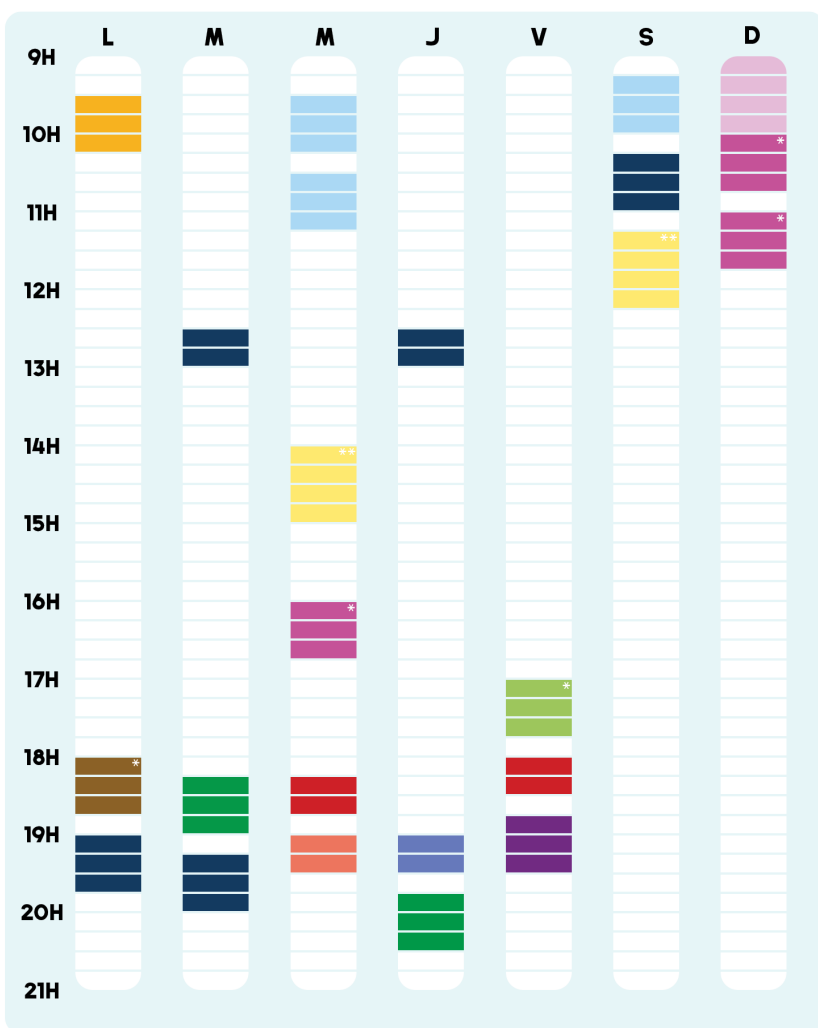
Vous trouverez désormais une bibliothèque participative, permettant aux petits et grands de patienter, ou encore un tableau de coloriage.

Pour faciliter l'accès aux familles, des chaises hautes sont disponibles dans les vestiaires et les douches.

Une boutique de jouets a rejoint celle des maillots de bain, proposant frites, ballons, épuisettes... Sans oublier les gobelets à l'effigie du complexe, mis en vente dès votre entrée, pour vous désaltérer en salle de sport, ou profiter d'une tisane dans l'espace bien-être.



PLANNING ACTIVITÉS AQUATIQUES & FITNESS



- Aquagym
- Perfectionnement Adulte
- Aquabike
- AquaGym +
- AquaGym
- CircuitTraining
- CircuitKids
- AquaPower
- CircuitAquaTraining
- Aquaboxing
- ApprentissageAdulte
- AQUA CAF (Cuisses Abdos Fessiers)
- Bébé à l'eau

* cours au trimestre

** uniquement platinum (fitness)

Toutes les activités sont à retrouver sur www.piscine-argona.fr rubrique activités.

Associations Culture Loisirs **Vie culturelle**

Série «A la découverte des bibliothèques de l'Argonne !»



Épisode 3 : école Jacques Prévert à Buzancy

Elle propose gratuitement, après inscription, des prêts de livres : Romans adulte, jeunesse (poésie, théâtre, contes), adolescents (mangas), des BD pour adultes et jeunesse, des livres écrits en gros caractères, des documents adultes et jeunesse...

Elle propose également une ludothèque et des animations pour les élèves de l'école (lecture, Kamishibai, contes..) et pour tout public une fois par mois (dictée, jeux de mimes, jeux de société..).

Les usagers ont la possibilité de réserver en ligne des documents appartenant à la bibliothèque départementale des Ardennes.

Rendez-vous le 4 novembre de 16h à 18h à la salle des fêtes de Bayonville pour des animations réalisées par l'équipe de la Bibliothèque de Buzancy !



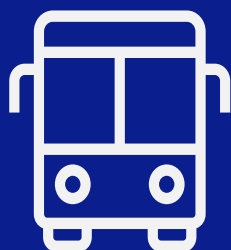
La bibliothèque de Buzancy est ouverte depuis septembre 2019.

Récemment, elle a déménagé au premier étage de l'école, accessible par l'ascenseur ou par l'escalier.

L'accueil est assuré par une douzaine de bénévoles

- le mardi de 17 h à 19 h

- le samedi de 10 h à 12 h



Ligne 1 : Vouziers - Machault - Reims

**3 allers/retours par jour
du lundi au samedi**

Toutes les informations sur rdta.fr
03 24 33 77 77

fluo
Grand Est



Associations Culture Loisirs **Vie culturelle**

Retour en images sur la saison estivale 2023



La saison culturelle a été riche cet été avec de nombreuses manifestations qui ont rythmé les 2 mois estivaux.



CANAL GOBBI petit festival Itinérant

8/07	9/07	10/07	11/07	13/07	14/07	14/07
ATTIGNY	King Parc	Semuy	Voncq	Neuville Day	Montigon	LAC de BAIRON
18h00	19h00	18h00	18h00	18h00	12h00	18h00



LES ESTIVALES

SAVIGNY SUR AISNE
30 Juillet 2023
10H-18H

Artisanat
Producteurs
Peintres
Photographes

50
EXPOSANTS

Nouveautés

Randonnée guidée
10H - 12 H
Inscription sur place

ANIMATION MUSICALE

RESTAURATION SUR PLACE

CONTACTEZ
03 27 81 20 00

FÊTE DE LA BINETTE
5^E EDITION

SAMEDI
2 SEPTEMBRE
à partir de 17h

ACTIVITÉS ENFANTS
RECRUTEMENT SUR PLACE

FANFARE MOUSSAÏA
CIGANY MOUHOÏK





AGIL : une reprise sans accroc

Entretien avec Tiburce GÉRARD, dirigeant

Cela fait plus de 30 ans maintenant que l'entreprise AGIL (pour Atelier Gillet-Lahotte) fait partie intégrante du paysage industriel vouzinois. En mars dernier, son dirigeant historique Benoît GILLET, prenait une retraite bien méritée, mais pas sans avoir préparé l'avenir de son entreprise et de ses 13 salariés. Il a passé le flambeau à Tiburce GÉRARD, Ardennais de naissance, et travaillant pour l'entreprise bretonne FAO, spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de matériel de collecte et de stockage des céréales. Récit d'une reprise réussie.

AGIL, le spécialiste local de la découpe laser et de la mécano-soudure.

Qu'est-ce que la mécano-soudure exactement ? Il s'agit de la technique qui permet d'assembler des pièces métalliques, même de grande envergure, par la soudure ; cela permet de produire des pièces uniques ou des séries, à la forme simple ou complexe. Bref, on peut produire toutes sortes de structures et autres armatures, sur mesure et très résistantes. Elle s'accompagne souvent, comme c'est le cas chez AGIL, d'autres compétences comme la découpe et le pliage.

Une reprise bien préparée

C'est donc la PME bretonne FAO qui a financé le rachat d'AGIL, avec une double ambition : se développer en étant présent dans le Grand Est et intégrer au groupe une entreprise en synergie avec ses compétences. « L'acquisition d'AGIL par FAO permet de renforcer la présence de FAO sur le Nord et l'Est de la France. Dans l'autre sens des fabrications aujourd'hui sous traitées par FAO pourront être produites chez AGIL afin de compléter la charge de l'atelier de production, même si la priorité pour AGIL reste de servir ses clients historiques. Pour autant les 2 entités restent bien distinctes, FAO reste FAO et AGIL reste AGIL. »

Benoît GILLET a cherché à transmettre son entreprise avec le souci d'en assurer la pérennité en évitant de reproduire le schéma de reprise difficile comme il y a pu en avoir sur le territoire ces dernières années. La passation entre Benoît GILLET et Tiburce GÉRARD s'est donc déroulée en très bonne entente, mais il a fallu se mettre rapidement à l'œuvre ! « Le carnet de commandes était plein et il m'a fallu absorber les méthodologies de travail en arrivant alors que l'activité était très soutenue ».

Quelques appréhensions naturelles du côté des salariés, mais qui se sont vite dissipées et tous sont restés mobilisés malgré ce changement « Nous avons toutes les générations dans l'entreprise et tous se sont montrés très réceptifs aux différents échanges que nous avons pu avoir lors de mon arrivée. Ils se sont montrés intéressés, motivés, posant des questions pleines de bon sens montrant leur intérêt à FAO et leur attachement à AGIL. » Monsieur GÉRARD a connu plusieurs entreprises dans sa carrière, et il remarque que les valeurs du travail sont très présentes chez les salariés ardennais de l'équipe : volontaires, motivés, travaillant en équipe... L'entreprise, bien consciente de cet atout, se montre reconnaissante envers les salariés, en leur faisant bénéficier d'un certain nombre d'avantages liés au niveau de productivité de l'équipe : « Dans nos métiers, les machines ne font pas tout, sans des équipes compétentes on ne ferait pas ce qu'on fait aujourd'hui ! », souligne le dirigeant.

Des hommes, des compétences, des savoir-faire

Les équipes et leur savoir-faire sont précisément la préoccupation du nouveau dirigeant. Les profils



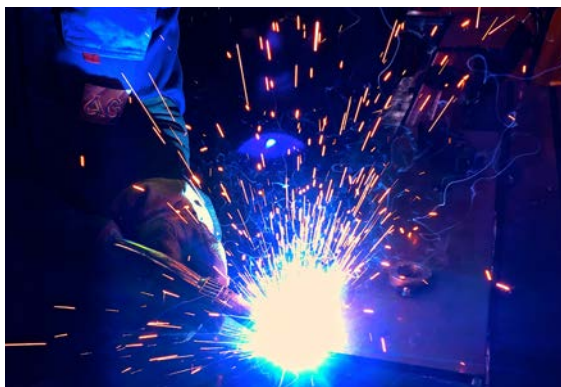
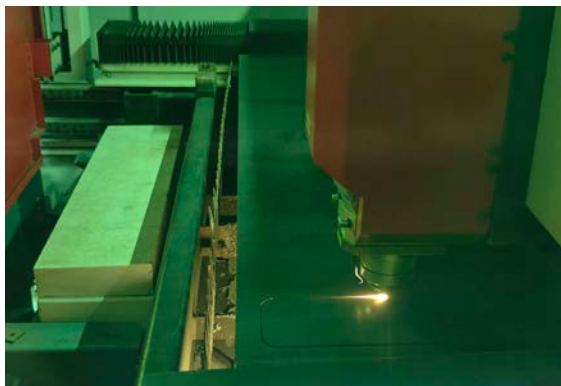
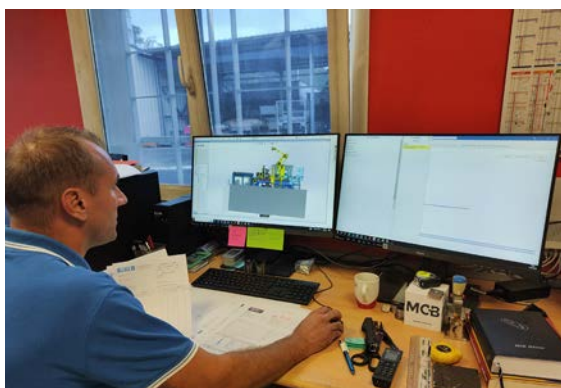
sont variés : des bureaux (administratif, technicien de bureau d'étude, responsable d'atelier) aux ateliers (découpe au laser, pliage, tournage-fraisage et naturellement, soudure) en passant par le transport. « Nous assurons les enlèvements chez nos sous-traitants ainsi que les livraisons chez nos clients régionaux nous-mêmes, avec notre propre camion. Ajouté à notre réactivité de fabrication cela nous permet de répondre aux besoins d'urgences de nos clients. C'est ce qui fait l'identité d'AGIL : réactivité et service ». Et le carnet de commandes le confirme : 75 % du chiffre d'affaires se fait dans un rayon de 100 km, pour une clientèle principalement composée d'autres industriels. AGIL continue également de concevoir, fabriquer et installer des assemblages ou des machines sur mesure pour ses clients historiques.

Les derniers investissements réalisés par Benoît GILLET avant la reprise avaient été bien pensés, notamment sur l'achat d'une nouvelle machine de découpe-laser. Rapidité de découpe et économie d'énergies, la machine offre de vraies performances qui profitent même à d'autres entreprises du territoire sur des découpes délicates.

Une suite toute tracée

La reprise d'AGIL fait donc figure de success story dans le vuzinois, mais pas question pour Tiburce GÉRARD et son équipe de se reposer sur leurs lauriers ! « Nous savons que pour pérenniser l'activité de l'entreprise nous devons nous développer et accompagner nos clients dans l'évolution de leurs besoins. Les équipes sont impliquées dans les démarches d'amélioration et il existe encore des optimisations dans notre manière de fonctionner et dans nos processus de fabrication qui pourraient nous rendre encore meilleurs ! »

Depuis la reprise au 31 mars, 2 emplois ont été créés sur le site avec un CDD et un alternant en chaudronnerie soudure à l'atelier.



Développement du réseau d'espaces de travail partagés sur le territoire : « le Partage-heures » a ouvert ses portes

A ce jour, l'Argonne Ardennaise propose à la location deux espaces de travail partagés opérationnels, pouvant héberger étudiants, télétravailleurs, chefs d'entreprise en quête d'un bureau proche de leur domicile et créateur de lien social.

A Vouziers : le « Partage-heures »

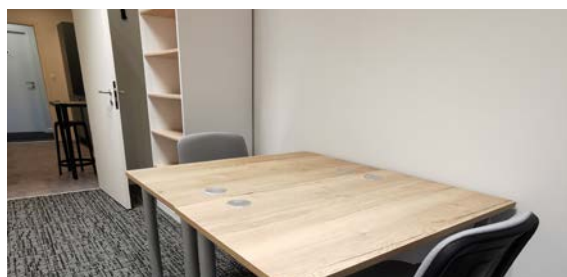
Inauguré le 26 juin dernier, le « Partage-heures », situé au 4 rue de l'Agriculture, à Vouziers, dispose de deux bureaux individuels lumineux et d'un espace de coworking de quatre postes, pouvant faire office de salle de réunion.

L'accueil y est flexible, le contrat de prestation pouvant être conclu pour la demi-journée, la journée, la semaine ou le mois.



Au Chesne : l'espace Jean Moreaux

Véritable lieu de vie et d'échanges, l'Espace Jean Moreaux, au Chesne, abrite la bibliothèque-médiathèque mais aussi deux bureaux individuels et une grande salle de réunion dont les tarifs accessibles permettent à tout un chacun de profiter du cadre exceptionnel et des commodités de l'espace.



Focus sur le premier occupant du Partage-heures

Occasionnellement occupé par la société VAKOM, spécialisée en conseil, en relations et ressources humaines, l'espace va également héberger deux à trois fois par semaine, des ateliers d'apprentissage de l'anglais à destination d'enfants.

Vouzinoise depuis peu, Sandra Soglo, étonnée par la rareté de l'offre dans ce domaine sur le secteur et elle-même habituée à fréquenter « les petits bilingues » à Paris, a ouvert un premier centre franchisé, en novembre 2022, à Charleville-Mézières.

La directrice, pour qui « la maîtrise de l'anglais constitue une valeur ajoutée dans le bagage culturel des enfants » souhaite donc rendre accessible à nos chérubins argonnais l'apprentissage de la langue internationale.

C'est donc tout naturellement qu'elle s'est tournée vers « Le Partage-heures » pour développer son projet et profiter de l'équipement du local périodiquement.

Après tout, quoi de plus normal pour un espace qui doit son nom de coworking à nos voisins anglosaxons !

Plusieurs ateliers d'1 heure par semaine, accueillant 6 à 8 élèves regroupés par tranche d'âge (de 18 mois à 17 ans) et par niveau, y seront proposés d'octobre à juin 2024, sur la base du calendrier scolaire. De culture anglo-saxonne, les animateurs y enseigneront la langue de façon ludique dès le plus jeune âge.

Cette année, les élèves pourront suivre les aventures des deux mascottes Neela et Eliott à la découverte des îles du Pacifique, histoire qui constituera le fil conducteur de ces échanges hebdomadaires.

Les petits bilingues, ce sont aussi des stages vacances de 15h par semaine ou encore des ateliers pour adultes (groupes de conversation, formation pouvant être financée par le CPF, préparation et passage d'examens de type TOEIC). Une session de deux demi-journées de présentation et d'inscriptions s'est ainsi tenue dans l'espace de travail partagé, durant la dernière semaine d'août.

Si vous avez manqué ces rendez-vous et que vous souhaitez vous renseigner sur les prestations « des petits bilingues », n'hésitez pas à contacter Sandra au 06.95.29.96.41. Play, Learn, Love English !

Vous recherchez un espace pour étudier, télétravailler ou réaliser les tâches administratives de votre entreprise sur le territoire de l'Argonne Ardennaise ? Contactez Émilie LORET au 03 24 30 27 85 ou au 07 85 33 11 72.



Le marché des producteurs locaux : un moment de rencontre qui fait des heureux...

La foire de l'ascension, le marché de Noël, les marchés de producteurs sont autant d'animations qui animent la vie de notre territoire. Portées par l'association Dynamic Argonne, elles sont soutenues par la communauté de communes dans le cadre d'une convention de partenariat.

Créés en 2016, « les marchés d'Argonne » sont organisés les deuxièmes mercredis après-midis du mois, de mars à novembre, sur la place Carnot de Vouziers.

De plus en plus nombreux chaque année, les producteurs locaux y valorisent leurs produits et leur savoir-faire unique, et les clients y découvrent la richesse et la diversité de la région.

Miel, volailles, fruits et légumes, viande de charolaise, crèmes glacées, pâtés-croûtes, spécialités laitières, pâtisseries ou encore créations en pierre naturelle ornent les différents stands, exposant une large gamme de marchandise.



Si certains de ces producteurs commercialisent également leurs produits par le biais du Drive Fermier ou autres distributeurs automatiques, ils apprécient, d'autant plus, la proximité avec la clientèle qu'offre le « format marché », leur permettant de maintenir le lien social qui a fait défaut pendant les épisodes de confinement.

Cet été, l'association a souhaité conférer à cette manifestation plus de convivialité en faisant appel aux talents musicaux de Sam Capitaine et des Vouzikos.



Les clients sont fidèles à ce rendez-vous mensuel et souvent impatients de retrouver leurs commerçants.

Rendez-vous était également donné aux participants du rallye 2023 sur le marché du 13 septembre durant lequel une tombola spéciale permettant de remporter un chèque cadeau de 50€ à dépenser chez les commerçants participants était organisée.

Les exposants ont accueilli ces concerts avec beaucoup d'enthousiasme, constatant l'effet positif de ce type d'action sur la fréquentation du marché.

« L'attrait de la musique incite les passants à s'arrêter et à flâner sur les stands. Les touristes découvrent la gastronomie argonnaise et les plus bavards y trouvent l'opportunité d'échanger quelques mots. »

Parce qu'il est indispensable de réinventer constamment le concept pour instaurer une dynamique autour de ces événements saisonniers, l'association mène déjà une réflexion sur les acteurs à mobiliser pour animer les marchés estivaux de 2024.

En attendant, priorité est donnée à la préparation du marché de Noël qui se déroulera les 9 et 10 décembre prochains sur la place Carnot de Vouziers.

Dossier spécial : Le GAL de l'Argonne Ardennaise souhaite favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire

Où est l'ESS ?

L'ESS ou Économie Sociale et Solidaire est au cœur de notre quotidien et, parfois sans que nous en soyons conscients.

L'ESS en chiffres :

- en moyenne, l'ESS représente 1 emploi sur 10 dans l'ensemble de l'économie française. En milieu rural isolé, l'ESS représente 13,80% des emplois et 17% dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- 88% des agriculteurs sont adhérents d'une coopérative.
- Le commerce coopératif représente 30% des commerces de détail.
- Plus de 50% des complémentaires santé sont issues des mutuelles santé.
- Wikipédia, un commun numérique, est consulté par 30 millions de français chaque mois.
- 75% des établissements privés de l'aide à domicile sont de l'ESS
- 80% des établissements employeurs du sport font partie de l'ESS
- 75% établissements employeurs des arts et spectacles font partie de l'ESS
- 1/3 des acteurs du réemploi des biens ménagers sont de l'ESS

Qui fait partie de l'ESS ?

Il s'agit des organisations poursuivant un autre but que le seul partage des bénéfices. Trois critères définissent l'appartenance à l'ESS :

- **La gouvernance démocratique** : 1 personne = 1 voix
- **Le partage de la valeur** : la

L'ESS au cœur de notre quotidien



majorité ou la totalité des excédents sont mis au service du développement de l'activité de la structure.

- **L'utilité sociale** : l'inclusion, le lien social ou la citoyenneté sont au cœur de la démarche de la structure directement (objet de la structure) ou indirectement (méthode de travail même si l'objet de la structure peut-être différent).

L'engagement du Groupe d'Action Locale

Le GAL mise sur l'ESS dans sa stratégie pour « Construire ensemble un territoire rural dynamique, pour les générations actuelles et futures ». L'ESS est créatrice d'emploi et de dynamisme sur un territoire tout en favorisant l'inclusion de tous. De plus, l'ESS et l'économie circulaire se rejoignent très souvent sur des champs d'action

Entreprendre et développer Programme LEADER

La diversité des structures de l'ESS

3 catégories :

- Mutuelles d'assurances
- Mutuelles santé
- Caisses d'entraide

Exemples : Macif, MGEN, Harmonie Mutuelle...

500 mutuelles

Nombreuses formes : coopératives d'usagers, de production, d'entreprises, d'habitants, les SCIC...

Exemples : Copel et associés, Crédit Mutuel de Vouziers, Vivescia, Coopérative Agricole de Juniville, les CUMA...

22600 entreprises coopératives

Statut unique au monde - gestion désintéressée

Exemples : Secours populaire, associations sportives, Emmaüs...

1,5 millions d'associations
80% des emplois de l'ESS
21 millions de participations bénévoles

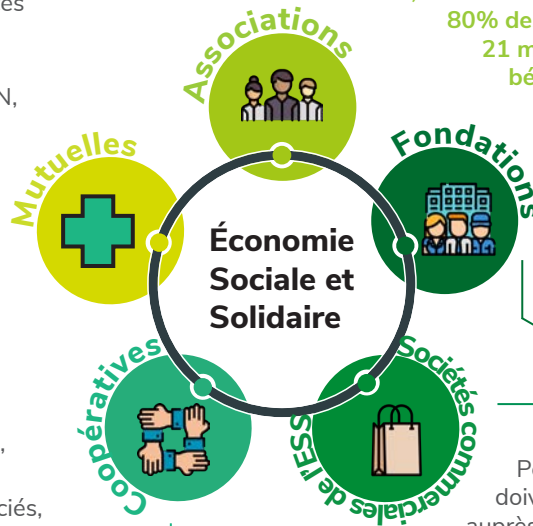
Leur structure de rattachement n'est pas toujours issue de l'ESS

Exemples : Fondation EDF, Fondation Macif, Fondation AG2R...

700 fondations

Pour faire partie de l'ESS, elles doivent faire des démarches auprès des greffes du tribunal de commerce.

500 sociétés commerciales de l'ESS



comme la gestion des déchets, l'alimentation, la filière textile ou encore l'énergie. Comme la promotion de l'économie circulaire est une des stratégies adoptées par le GAL pour aller vers l'enjeu de la transition écologique, les objectifs convergent !

Une représentation du territoire à la Foire de Châlons-en-Champagne

Pour la première fois au sein de la Foire de Châlons-en-Champagne, l'ESS a eu son espace dénommé « le Village de l'ESS » : c'était le jeudi 7 septembre.

L'organisation a été confiée à la CRESS Grand Est

(Chambre Régionale de l'ESS en Grand Est). De nombreux acteurs de l'ESS de la région Grand Est se sont retrouvés pour cette 1^{ère} édition au sein de la Foire.

Cela a été pour eux l'occasion de présenter au grand public leurs activités et initiatives, et également pour ces différents acteurs de se rencontrer permettant ainsi l'émergence de liens et de partenariats.

Le Groupe d'Action Locale de l'Argonne Ardennoise était présent au village de l'ESS en compagnie de membres de l'association culturelle « Les Tourelles », de la Maison d'Activité Rurale et Solidaire (MARS), du FJPCS-La Passerelle,

Vous avez dit ESS ? (définition ESS France)

« L'économie sociale et solidaire comprend les entreprises, les organisations et les autres entités qui mènent des activités économiques, sociales ou environnementales servant un intérêt collectif et/ou l'intérêt général. Leurs actions reposent sur les principes de coopération volontaire et d'entraide, de gouvernance démocratique et/ou participative, d'autonomie et d'indépendance. L'humain et la finalité sociale doivent primer sur le capital en ce qui concerne la répartition et l'utilisation des excédents et/ou des bénéfices, ainsi que des actifs. Les entités de l'économie sociale et solidaire aspirent à la viabilité et à la durabilité dans une optique de long terme. Elles sont la traduction concrète d'un ensemble de valeurs qui sont indissociables de leur fonctionnement et qui participent du souci des personnes et de la planète, de l'égalité et de l'équité, de l'interdépendance, de l'autogestion, de la transparence et de la responsabilisation, ainsi que de la réalisation du travail décent et de la matérialisation de moyens de subsistance décents.

le chantier d'insertion et de la Communauté de communes.

Le collectif disposait d'un stand et de nombreux contacts ont été pris.

Marie-Christine GÉANT, Présidente du GAL, est intervenue à la table ronde organisée par la CRESS sur le thème : «L'ESS, levier de développement pour des territoires durables». Des représentants de la CRESS, d'autres structures de l'ESS (Cerf à Trois Pattes, la Régie Rurale, Tiers Lieux en Grand Est, RTES, CESER), ainsi que des représentants du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Numérique étaient présents lors de cet échange. Il a notamment été souligné le dynamisme de la Région Grand Est dans ce pan de l'économie avec pour illustration les chiffres suivants :

En 2022...

- 8,79 % des établissements totaux de la région et 11,35% des emplois salariés totaux de la région.

Le Mois de l'ESS en Argonne Ardennaise

En novembre aura lieu le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire. Il s'agit d'un temps annuel – organisé sur toute la France – qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition.

Des portes ouvertes de structures de l'ESS seront organisées en Argonne Ardennaise à cette occasion.

Rendez-vous sur [lesitesdumoisdel'ESS](https://www.mois-ess.org/tous-les-evenements) pour ne pas rater les événements organisés à cette occasion :



- 6^{ème} région de France en nombre d'emplois ESS.
- 215 793 salariés (soit 171 009 équivalent temps plein).
- 15 562 établissements employeurs.
- 68,18% des emplois occupés par des femmes.



Accompagner les initiatives des jeunes avec le FJEPSCS

Pour la deuxième année consécutive, le FJEPSCS-La Passerelle a organisé un séminaire à destination des jeunes de l'intercommunalité en collaboration avec le GAL de l'Argonne Ardennaise, certains services de la communauté de communes Argonne Ardennaise et de la ville de Vouziers.

Lors de la première édition en 2022, « Alimenter la concertation autour de la stratégie LEADER 2023-2027 en donnant la parole aux jeunes », « les sensibiliser sur la citoyenneté, les politiques publiques (dont le dispositif LEADER) et l'Union européenne » ont été les fils rouges de mise en œuvre de ce premier séminaire.

L'objectif de ce second séminaire était de repartir de ces principes tout en apportant des outils pour la mise en œuvre d'actions concrètes portées par les jeunes.

En avril dernier, durant 4 jours, 18 jeunes volontaires entre 15 et 18 ans ont ainsi participé gratuitement à des ateliers thématiques sur :

Entreprendre et développer Animation LEADER



- La prise de parole, la posture et le débat (animé par 2 compagnies de théâtre, le Mitch et les Jeux Thèmes)
- La conception de projets :
 1. Présentation de projets
 - o Festival des Voix Vertes par l'association culturelle Les Tourelles
 - o Festi'Buz par l'association Société Omnisport le Sanglier de Buzancy
 - o Escape game urbain « Ô voleurs ! » par l'Office de Tourisme Destination Sud Ardennes
 2. Ateliers pratiques pour concevoir un projet à partir d'un besoin du territoire, animés par Nardjiss PETIT (Projet Alimentaire de Territoire), Romane QUIL (Contrat Local de Santé), Antoine ASCARGORTA (programme LEADER) et Nadège LAMPSON (élue de la Ville de Vouziers).
 3. Restitution des projets imaginés et travaillés durant l'atelier de conception au salon d'honneur de la Mairie de Vouziers devant 4 professionnels du territoire : Sophie Bettig (Chargée de communication à l'Office de Tourisme Destination Sud Ardennes), Nicolas Potier (Directeur de l'association culturelle Les Tourelles), Marie-Christine Géant (Prési-

dente du centre social FJEPCS) et Agnès Bazelaire (Conseillère municipale à la Ville de Vouziers) qui ont salué les idées innovantes proposées par les jeunes.

Retours des jeunes

- Léo, 16 ans : « Ça a été une expérience très enrichissante pour moi car je pense qu'il est toujours bon de savoir s'exprimer correctement devant un public, d'adopter la bonne posture, de parler assez fort, etc... Et c'est le genre de compétences qu'il est nécessaire d'avoir dans le métier que je souhaite faire. Alors tout bénéfice pour moi ! Merci l'équipe ! »

-Elisa, 15ans : « Ce séminaire m'a vraiment aidée à passer mon oral du brevet. »

-Amélia, 15ans : « Depuis le séminaire, je me sens plus à l'aise pour prendre la parole en classe, je participe plus souvent. »

-Juline, 17ans : « Ce séminaire m'a apporté beaucoup de positif. Cela m'aidera beaucoup pour l'oral du bac et j'ai fait beaucoup de bonnes rencontres que ce soit les personnes qui m'ont accompagnée, comme les intervenants. »

-Louis, 16ans: « Très beau séminaire, programme très riche et

une belle cohésion d'équipe. J'ai adoré ! Merci pour ce moment. »

Pérenniser pour l'avenir

Le FJEPCS a reçu le Trophée de la Fondation Harmonie Mutuelle pour l'organisation de ce séminaire 2023 à hauteur de 3 000 €.

Ce séminaire a notamment permis de donner des clés aux organisateurs du bal de promo des jeunes de l'Argonne Ardennaise. D'autres projets ont également été menés par la suite grâce aux compétences acquises durant ces quatre journées. La volonté est que ce type d'action donne envie à d'autres jeunes d'entreprendre sur leur territoire. Pour ce faire, le centre social accompagne les initiatives portées par les jeunes du territoire.

Les résultats du séminaire ont soulevé que ce type de dispositif peut bénéficier à tous les jeunes pour gérer des entretiens d'embauche, des examens oraux mais surtout afin de former des citoyen(ne)s de demain.

Le FJEPCS souhaite pérenniser cette action.

Parents ou jeunes, n'hésitez pas à contacter le FJEPCS si ce type d'événement vous intéresse.

Jimmy JOLY - jimmyjoly@fjepcs.fr ; 06 78 29 56 28 - 03 24 30 99 61



L'Argonne Ardennaise a son guide des producteurs !

Un nouveau guide : celui des producteurs !

Une des missions du Programme Alimentaire de Territoire (PAT) étant de valoriser les produits locaux, il était important qu'un guide à destination des habitants et des touristes soit réalisé, afin de présenter toute la diversité de l'offre sur notre territoire*.

En plus de vous présenter les producteurs ainsi que leurs produits, ce guide vous informe aussi sur les différents points de vente disséminés un peu partout sur notre territoire pour que vous puissiez vous procurer directement les produits que vous désirez dans un circuit des plus courts !

Un outil aux fonctions multiples

L'un des objectifs de ce guide est aussi de sensibiliser ses lecteurs au sujet de l'alimentation. Pour cela, il présente d'abord plusieurs sigles

et labels que vous pouvez trouver sur certains produits et qui constituent un gage de qualité, ainsi qu'un calendrier pour répertorier les produits en fonction des saisons.

L'autre intérêt de ce guide a été de permettre la création de deux répertoires supplémentaires à destination des restaurateurs, traiteurs et restaurateurs scolaires, les obligations sanitaires exigées par les acheteurs étant différentes de celles applicables aux consommateurs.

Grâce à ces 3 outils, le PAT a pour projet de faciliter la mise en relation entre les producteurs de notre territoire avec les acheteurs locaux et ainsi favoriser le circuit-court ou de proximité pour vos repas de fête ou pour les offrir.

* À noter que seuls les producteurs ayant donné leur accord pour figurer dans ce répertoire y ont été intégrés.

Pour les fêtes de fin d'année, pensez à nos producteurs !

En prévision des fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à contacter les producteurs du territoire, pour utiliser leurs produits pour vos repas de fête ou pour les offrir.

Vous pourrez également vous procurer des paniers garnis à base de produits locaux dans plusieurs commerces en Argonne Ardennaise (Vouziers : Carrefour Market, Drive Fermier, Leclerc, Office de Tourisme « Destination Sud-Ardenne », Proxi, Retour aux sources / Buzancy : Proxi / Le Chesne : Carrefour Express / Grandpré : Carrefour Express / Machault : Minima).



Si vous souhaitez apparaître dans le guide des producteurs locaux, vous pouvez envoyer un mail à Élodie PARISOT : e.parisot@argonne-ardennaise.fr



Une recette pour les fêtes !



DINDE ROUGE DES ARDENNES AU BEURRE ET AU MIEL

30 minutes de préparation - 20 minutes de cuisson par livre

Ingrédients : 1 dinde de 3,5 kg / 500 g d'oignons / 100 g de beurre / 160 g de miel / 1kg de pommes reinettes / 1 branche de sauge fraîche / le jus d'1 citron / sel / poivre / 2 c. à soupe d'huile / 1 noix de beurre.

Étape 1 : Faire fondre dans un peu d'huile, à feu doux et à couvert, les oignons coupés en rondelles sans les faire attacher. Couper en quartiers la moitié des pommes épluchées. Les arroser du jus de citron et les faire légèrement revenir dans une poêle avec une noix de beurre.

Étape 2 : Farcir la dinde de la fondue d'oignons, des pommes et de la branche de sauge. Recoudre l'ouverture. Enduire la dinde du beurre mélangé au miel.

Étape 3 : Faire cuire la dinde dans un four chaud, en comptant 20 mn par livre. Ajouter de l'eau pendant la cuisson et arroser régulièrement. Servir avec le reste de pommes, sautées dans la poêle avec un peu de jus de cuisson.



Un dimanche à la campagne

Le dimanche 3 septembre dernier, à Leffincourt, a eu lieu l'évènement « Un dimanche à la campagne », organisé par les Jeunes Agriculteurs des Ardennes. Lors de cette journée, différents stands étaient présents et plusieurs animations étaient proposées.

Stands et animations !



Lors de cette journée, des stands et animations partenaires étaient proposés pour cet évènement. Du côté de la Communauté de communes, des stands de promotion du territoire étaient présents :

- Le stand de l'agriculture et du PAT proposait une sensibilisation au gaspillage alimentaire en parlant de certains fruits et légumes « moches » (offerts par des producteurs locaux) qui ont pu être utilisés dans le véloblender. Un quizz avait également été mis en place pour promouvoir le guide des producteurs de l'Argonne Ardennaise et quelques lots étaient à gagner. (places de cinéma et pass culturel pour Les Tourelles ainsi que des places pour le Parc Argonne Découverte.)
- La promotion du dispositif « Ma haie pour les

abeilles » était assurée par un autre stand avec la présence de la Pépinière Pierrot qui fournira les plants de cette édition.

- L'Office de tourisme Destination Sud-Ardenne tenait également un stand et proposait un jeu de l'oie géant faisant la promotion de notre territoire

Le tri des biodéchets, c'est pour bientôt !

En plus des stands présents, la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise avait disposé des tables de tri aux abords des points de restauration afin de faire le lien avec la phase d'expérimentation sur la collecte des biodéchets mise en place depuis septembre 2023.



Quelques chiffres :

- 3000 visiteurs
- 1 100 repas servis
- 51 exposants



Lors de cette journée, ce ne sont pas moins de 150 kg de restes de repas qui sont partis en méthanisation.

Concours de labour

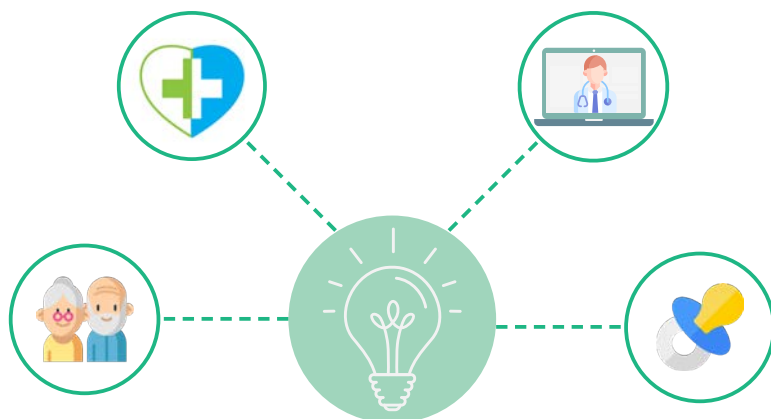
Dans le même week-end se déroulaient les finales départementale et régionale du concours de labour. La finale départementale se déroulait le 2 septembre tandis que la finale régionale avait lieu le lendemain à Leffincourt. Cette dernière comptait 18 concurrents du Grand-Est parmi lesquels se trouvaient 3 ardennais : Thibault MASSART et Aurélien CORNET dans la catégorie à plat et Bastien BROUILLON dans la catégorie en planche.

Également qualifié pour la finale nationale qui avait lieu à Cambrai le week-end suivant à l'occasion des Terres de Jim, Thibault MASSART s'était rendu à cette compétition grâce à une aide accordée par la Communauté de Communes. Parmi les 15 concurrents en finale nationale de la catégorie à plat, il terminera à la 9ème place de ce concours ce qui lui octroie un beau palmarès !

Dans le précédent Mag, vous avez pu retrouver les conclusions de l'étude de faisabilité sur le projet d'emballage de lait. À ce sujet, une réunion de présentation d'une opportunité de diversification aura lieu le mercredi 13 décembre 2023 à 14h, dans la salle du 3ème âge (14 avenue André Bastide) à Grandpré. Celle-ci s'adresse avant tout aux éleveurs laitiers volontaires du territoire.

Un nouveau dispositif d'aide aux activités de services à la personne

L'Argonne Ardennaise a récemment mis en place un dispositif de soutien aux activités de services à la personne. Ce besoin a été détecté par les commissions Commerce, Industrie et Artisanat et Services à la Personne, à la faveur d'une demande de subvention qui ne pouvait être satisfaite par les dispositifs d'aides économiques existants. Point particulier pour cette aide : les associations de loi 1901 peuvent en bénéficier.



Pour quels projets ?

Ce dispositif vise à apporter une aide aux projets, en finançant des investissements permettant :

- la création ou l'amélioration d'équipements structurants répondant au « Projet de territoire » en matière de services à la personne, notamment en matière de « bien vieillir sur le territoire »,
- de favoriser l'accueil d'une profession médicale, paramédicale ou médico-social n'existant pas sur le territoire ou répondant à un besoin sur une partie du territoire,
- le développement de la télémédecine,
- la création, le développement et/ou l'amélioration de structures associatives ou collectives pour la petite enfance.



Modalités

L'aide s'élève à 20 % du montant de l'investissement, plafonnée à 5 000 €.

Le dispositif est ouvert aux personnes morales et privées enregistrées au répertoire SIRENE et aux associations loi 1901.

Attention, l'opération ne pourra commencer qu'après le dépôt d'un dossier de demande de subvention complet auprès de la Communauté de Communes et après l'envoi d'un accusé de réception autorisant le démarrage de l'opération.

Pour en savoir plus sur cette aide, contactez Karine ODIENNE au 03.24.30.23.94 ou par mail k.odienne@argonne-ardennaise.fr

Contrat Local de Santé : l'heure est aujourd'hui au bilan

Le 25 avril 2019, La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé (CLS) pour une durée de quatre ans. En cette fin d'année 2023, il est désormais l'heure de dresser le bilan des actions menées.



Bilan de 4 ans de CLS

Le Contrat Local de Santé avait fixé 7 objectifs prioritaires pour le territoire :

1. Promouvoir le maintien à domicile des personnes âgées,
2. Prévenir, informer et mobiliser les acteurs locaux autour des questions de santé,
3. Renforcer l'accès aux droits et aux soins pour tous,
4. Favoriser la pratique d'une activité physique, notamment chez les jeunes,
5. Soutenir et accompagner les personnes les plus en difficulté,
6. Favoriser le mieux-être des familles, des aidants, des habitants,
7. Permettre à chacun d'être acteur de son environnement et de sa santé.

Ces priorités ont donné lieu à la mise en place d'actions concrètes sur l'ensemble du territoire. De la construction de Maisons de Santé Pluri-professionnelles à la mise en place de sessions de dépistage, en passant par l'organisation de permanences délocalisées des acteurs de santé, ce dispositif visait à réduire de manière signi-

ficative les inégalités sociales et territoriales de santé en Argonne Ardennaise.

Qu'a apporté le Contrat Local de Santé en Argonne Ardennaise ? Quels sont les leviers d'améliorations ? En quoi les actions mises en place ont permis de répondre aux objectifs fixés ? Ces questions, la Communauté de Communes et les signataires du dispositif tentent d'y répondre grâce au soutien des partenaires et acteurs locaux. Le bilan finalisé sera accessible via le site internet de la Communauté de Communes dès janvier 2024.

En route vers un deuxième Contrat Local de Santé

Afin de poursuivre les dynamiques de santé engagées durant ces quatre années, la Communauté de Communes souhaite préparer et signer un deuxième Contrat Local de Santé, avec une priorité affichée : prévenir plutôt que guérir. La prévention était d'ores et déjà l'un des éléments clé de ce premier contrat : lutte contre le tabagisme, sensibilisation aux gestes de premiers secours, sensibilisation au dépistage du cancer du sein... Une vigilance particulière sera à nouveau accordée aux actions préventives.

Trame Verte et Bleue : au-delà de Ma haie pour les abeilles



La première phase de l'opération de commande groupée « Ma Haie pour les abeilles » qui s'achève n'est qu'une partie d'un vaste programme de restauration et de valorisation de la Trame Verte et Bleue sur le territoire de l'Argonne Ardennaise s'étendant sur trois ans.

Ce programme, élaboré en partenariat avec les associations environnementales locales, propose un grand nombre d'actions réparties en plusieurs volets :

- **Connaissance de la Trame Verte et Bleue** : diagnostics écologiques et cartographie de la trame verte et bleue sur certains secteurs avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNArd) et le Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) ;
- **Restauration de la Trame Verte et Bleue par des actions concrètes** : travaux sur trois cours d'eau (Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise), plantation de haies, semis de bandes fleuries (RBA), création/restauration de mares (ReNArd), préservation des prairies de l'amont de la Vallée de la Bar (Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne) ;
- **Sensibilisation et formation.**

Pour ce dernier volet, différents types d'animations sont prévus afin de toucher tous les publics, avec tout d'abord, des formations gratuites, organisées au long des trois années sur des thématiques variées : plantation de fruitiers, de haies, taille, etc. (voir agenda ci-contre)

Ensuite, la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois proposera aux classes de primaires et maternelles du territoire un programme d'animations gratuites sur le thème des haies et des insectes pollinisateurs.

Conçues en lien avec les programmes scolaires, ces animations se dérouleront en salle et en extérieur pendant les trois années qui viennent.

Pour l'année scolaire en cours, ce sont les classes de CM1 et de CM2 qui seront concernées.



D'autres formations, sur des sujets plus techniques comme le semis et l'entretien de prairies fleuries par exemple, devraient être organisées en 2024 et 2025 à destination des personnels municipaux et des agriculteurs.

A vos agendas !

Les prochaines formations auront lieu les :



Samedi 18 novembre 2023 de 14h30 à 16h30 à Vrizy Plantation de fruitiers

Venez apprendre à planter des arbres fruitiers dans la joie et la bonne humeur, avec la section ardennaise des Croqueurs de pommes !



Samedi 25 novembre 2023 en matinée à Briulles-sur-Bar Plantation de haies

Formation sous forme de chantier participatif avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais. Au programme : plantation d'une centaine de mètres de haie champêtre.



Renseignements et inscriptions auprès de :

Valérie GENESSEAU 03 51 50 70 06
Mona GAREL-YOH 06 33 40 73 70



©Photo : reNard

L'ensemble du programme d'actions a été élaboré en partenariat avec :



en réponse à l'appel à projet Trame Verte et Bleue Grand Est, avec le soutien de



Un bilan positif pour les animations grand public



Malgré le temps capricieux de cet été, les événements Natura 2000 ont attiré près de 180 participants cette année. Novices ou déjà sensibilisés à la nature, vous avez pu profiter des nouvelles thématiques d'animations pour le public familial (rallye nature, poissons, amphibiens, plantes comestibles,...). Le programme 2024 sera disponible dans le prochain numéro du Mag.



Concilier la présence du Castor d'Europe (*Castor Fiber*) avec les activités humaines

Dans le cadre des problématiques liées à la présence du Castor d'Europe sur le territoire de la Vallée de la Bar, la Communauté de Communes a déposé une demande de dérogation auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) afin de pouvoir venir en appui aux communes impactées et ainsi intervenir plus facilement sur les barrages. Le Castor d'Europe étant une espèce protégée, c'est à dire faisant l'objet de mesures de conservation, il est interdit de le tuer, de le capturer, de le perturber ou de le transporter. Il est également interdit de détruire, de modifier ou de dégrader son habitat naturel. L'arrêté préfectoral permettant d'intervenir sur les barrages et selon un cadre réglementaire bien défini a été signé en date du 19 juin et concerne 35 communes de notre territoire. Un comité de pilotage spécifique a été mis en place par l'intercommunalité et la Sous-Préfecture.



Pour plus d'informations sur le Castor d'Europe, vous pouvez contacter le service Natura 2000.



Dimanche 10 décembre, de 9h à 12h à Vandy, venez découvrir la vie fascinante de cette espèce récemment présente sur la rivière Aisne, et identifier les traces et indices laissés sur son passage.

Animation gratuite (salle et terrain), guidée et commentée par le Regroupement des Naturalistes Ardennais.

Inscription obligatoire au 06 37 73 33 18 ou 03 24 71 59 93
natura2000@argonne-ardennaise.fr

« En route pour Natura 2000 », un nouveau programme pédagogique pour les scolaires ...

Afin de poursuivre la sensibilisation des plus jeunes sur la thématique Natura 2000, la Communauté de Communes a missionné la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois pour intervenir dans les établissements scolaires primaires du territoire. Sur la période 2023-2025, toutes les classes de cycles 1 à 3 pourront bénéficier d'une demi-journée d'animation en classe pour comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000 et d'une demi-journée d'animation sur un site Natura 2000, pour aller au contact de cette nature riche et de proximité. Pour l'année scolaire en cours, ce sont les classes de cycle 3 qui bénéficieront du programme.



Inauguration du nouvel observatoire ornithologique du Vieil-Étang de Bairon ...

Le samedi 1er juillet a été inauguré le nouvel observatoire ornithologique du Vieil-Étang de Bairon. Une trentaine de personnes a pu profiter des animations proposées par le ReNARD et par la Maison de la Nature. Cet équipement vient en complément du sentier Natura 2000 de 4,5 km créé il y a quelques années. L'équipement sera prochainement agrémenté de panneaux pédagogiques. Il est rappelé que l'accès à l'observatoire est interdit aux véhicules et qu'il est facilement accessible à pieds depuis le parking des Six-Pales, situé au niveau de l'aire de pique-nique de la digue (moins de 10 minutes).

Cet aménagement, d'un montant de 74 000 €, a été réalisé avec le soutien financier des Fonds Européens LEADER et de l'État.



La reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » renouvelée pour 3 ans ...

Comme vous le savez, la Communauté de Communes est reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » depuis 2020. Cette reconnaissance vient d'être renouvelée jusqu'en 2025. Pour rappel, ce programme vise à faire émerger, reconnaître et valoriser les plans d'actions en faveur de la biodiversité.



Pratiquer la randonnée en période de chasse

Le territoire est propice aux activités de pleine nature au même titre que la chasse. C'est pourquoi, afin que les différents usagers cohabitent en toute sécurité et en bonne entente, voici quelques informations et rappels essentiels.

S'informer avant de partir

Dans les Ardennes, la saison de chasse s'étend du 1^{er} octobre au 28 février pour la chasse au grand gibier en battue. Elle n'est autorisée que 20 jours par saison, dont 15 jours fixes et définis dans un calendrier déposé auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes.

Les 5 autres jours sont dits «volants» (libres) et peuvent venir modifier les calendriers quelques jours seulement avant la date de la battue, sur déclaration obligatoire préalable. En forêt domaniale, les battues ont généralement lieu en semaine et il n'est pas possible pour les sociétés d'ajouter des jours volants dans leur calendrier.

Durant la saison de chasse, il est donc préférable de randonner en forêt domaniale le week-end.



Exceptions : les battues au maïs (dès le 1^{er} août) et la chasse in-



dividuelle à l'approche du grand gibier (à partir du mois de juin et jusqu'au 28 février) ne nécessitent pas de déclaration préalable et sont donc difficilement prévisibles. C'est pourquoi on peut parfois entendre tirer avant le 1^{er} octobre.

Et n'oublions pas que la forêt ardennaise est essentiellement privée (nécessitant l'accord du propriétaire pour y pénétrer) et qu'il est donc difficile d'avoir une juste visibilité sur les dates de chasse.

Consultez les calendriers de chasse en forêt domaniale pour trouver quel sentier est accessible à l'instant t : <https://urlz.fr/jmDj>. Retrouvez également ces informations sur le site internet de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardennes et celui de la Communauté de Communes.

La signalétique

Sauf s'il s'agit d'une chasse à l'approche individuelle, ou aux petits gibiers, une battue sera toujours signalée par des panneaux réglementaires «chasse en cours» sur les principaux accès de la zone chassée et par le port du gilet fluo orange pour les participants à la battue. En tant que randonneur, veillez à respecter les panneaux et à ne pas

traverser la zone de battue.

Conseils pour randonnée en sécurité en période de chasse

- **Rester vigilant** : car nous ne pouvons pas garantir à 100% qu'une battue ne soit pas organisée (jours volants). Il est donc de votre responsabilité de vous assurer, avant de partir en randonnée, et sur site, qu'il n'y aura pas de battue ce jour.
- **Respecter les panneaux «chasse en cours»** et la zone chassée en faisant demi-tour ou en empruntant un autre chemin hors de la zone.



- **Se vêtir de couleurs vives** facilement identifiables.
- **Rester sur les sentiers balisés**
- Privilégier les sentiers de randonnée situés en **forêt domaniale les week-ends**.

- **Respecter les autres pratiques** d'activité pleine nature
- **Faire impérativement demi-tour si vous êtes face à des signes d'une action de chasse** (abolements, bruits de tirs, attroupement de véhicules...)
- Si malencontreusement vous vous trouvez dans une zone de battue, **faites-vous connaître auprès des chasseurs** qui vous indiqueront la zone chassée et conseilleront les chemins permettant d'éviter tout risque pour votre sécurité.

Retrouvez vos randonnées sur le site de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardennes ou en flashant ce QR code.



Nature comestible... ou pas!



Le mois d'octobre est symboliquement celui du champignon et aussi celui de la lutte contre le cancer. La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise engagée pour cette cause, a fait appel aux savoirs de la Maison de la Nature de Boult aux Bois pour proposer une sortie en forêt domaniale de La Croix aux Bois sur le sentier de la Linette, sur le thème des plantes médicinales et sauvages, tout en dénichant quelques champignons !

Le 7 octobre dernier, ils étaient une bonne trentaine à partager cette balade sur la nature comestible alliant santé et plaisir.

/Avis à tous les cueilleurs de champignons/

La forêt on l'aime donc on la respecte !

En forêt domaniale et selon le code forestier, la cueillette de champignons est autorisée si elle reste dans le cadre d'une consommation raisonnable et familiale. Ainsi, pour respecter cette réglementation munissez-vous tout simplement d'un panier de 5 L.

Au-delà tout cueilleur s'expose à une contravention.



Si ce n'est pas vous qui allez à l'Office de Tourisme... c'est la Destination Sud-Ardenne qui vient à vous !

Tout l'été, l'équipe de l'Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne a poursuivi son plan d'actions hors les murs, afin de conquérir de nouvelles clientèles et d'aller à la rencontre du plus grand nombre. Objectif : promouvoir le Sud-Ardenne, et renseigner les vacanciers sur les activités et événements du territoire.

Voici un aperçu des différents événements sur lesquels l'Office de Tourisme a surfé pour faire rayonner notre coin de paradis :

Salon Chasse et pêche à Charleville-Mézières (juillet)



Chalet d'infos de la plage de Bairon (juillet-août)



Mondial Air Ballons - 54 (juillet)



Foire de Libramont - Belgique (août)



Anniversaire de Woinic (marché et animations, 8 août)



Argonne 1792 - Valmy (août)



Lacs en fête à Bairon (août)



Un dimanche à la campagne Leffincourt (septembre)



Foire de Châlons (septembre)



Les dernières actualités du Parc Argonne Découverte

Retour sur la saison !

Entre les imprévus, les nouveautés et les réorganisations, la saison 2023 aura été une année pleine de rebondissements mais également remplie de réussites !

Des chiffres de fréquentation excellents !

En effet, les chiffres de fréquentation de la saison 2023 surpassent ceux de l'année dernière (une très bonne année de 42 600 visiteurs). Le parc a dû faire face à différents imprévus, notamment un été accompagné de pluies et de

fortes chaleurs mais aussi d'un confinement obligatoire de ses oiseaux face à la propagation de la grippe aviaire dans la région, retardant ainsi le lancement du spectacle d'oiseaux. Pour autant, les visiteurs ont été au rendez-vous et la saison n'est pas encore terminée puisque le parc reste ouvert jusqu'au dimanche 5 novembre avant sa fermeture hivernale.

Des visiteurs surtout contents !

Cette année encore, nous constatons que la satisfaction des visiteurs reste élevée ! En voici quelques exemples :

JOE



Très bien journée au top avec des enfants personnel de l'accueil ou du parc très attentif au visiteur.
On peut aisément déjeuner sur place a des prix très correct.
Beaucoup de table ombragé pour pic nic
Je recommande une journée au parc vous ne serez pas déçu.

NICOLE



Mes petits-enfants ont aimé... et moi j'ai participé comme une enfant...🐣

OPHÉLIE



Très bonne expérience, parc sympathique et bien pensé . Mon neveu a adoré le hamac a bond !

MH



Super journée passée au Parc Argonne Découverte. Le spectacle des oiseaux est magique et très intéressant. Les animations sont un vrai plus. Deux très belles meutes de loups ! Le hamac à bond est une structure vraiment impressionnante et permet à toute la famille de passer un super moment en plus du parc. Tout le parc est boisé ce qui est très appréciable. Merci à toute l'équipe !

Une mission pédagogique réussie

En plus des animations pédagogiques proposées aux visiteurs tout au long de la journée, la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois et le CERFE sont venus cet été, 1 fois par semaine, proposer des animations scientifiques. La Maison de la Nature proposait des animations sur les habitants de la mare réhabilitée cet hiver et le CERFE animait les jeudis de la science avec la présentation de ses actions de suivi des animaux sauvages. Des moments de partage très appréciés du public !



Notre territoire Parc Argonne Découverte

Les nouveaux figurants du spectacle d'oiseaux 2024 sont arrivés !



3 nouvelles espèces de rapaces nocturnes viendront s'ajouter au spectacle d'oiseaux de 2024 ! Ces jeunes rapaces ne sont pas nés au parc, ils proviennent de fauconneries de la région. Ils sont arrivés cet été pour pouvoir prendre au maximum connaissance de leur nouveau lieu de vie, tisser des liens avec les fauconniers qui veulent leur laisser beaucoup de temps pour pouvoir être affaîtés*, ils seront ainsi prêts pour le spectacle de la saison 2024.

*l'affaitage est l'art de dresser les rapaces.

Un documentaire sur le Centre de Soins de la faune sauvage



Énola avec un hérisson et Nathan avec un faucon crécerelle

Depuis 2014, le parc accueille des animaux blessés ou en situation fragile, les soigne et les relâche dans leur habitat naturel. Une façon pour le parc de participer à la conservation et la sauvegarde de la faune sauvage.




Afin de valoriser les actions réalisées par le Centre de Soins, un documentaire a été réalisé cet été. Celui-ci retrace le quotidien des animaux reçus et des soigneurs qui s'en occupent. L'occasion de montrer les différents processus mis en place selon les espèces, l'âge des pensionnaires et leur situation.

Vous pouvez retrouver ce documentaire sur la chaîne YouTube du parc, ses réseaux sociaux et dans la salle de projection du parc.



RD 946, Bois de Roucy - 08250 Olizy-Primat

Plus d'infos :

- au 03 24 710 738
- sur www.parc-argonne-decouverte.fr
- sur les réseaux sociaux   



Inauguration de la ZARG

Mardi 26 et vendredi 29 septembre, le Parc Argonne Découverte accueillait l'inauguration de la Zone atelier Argonne (ZARG) qui a pour objectif de fédérer les scientifiques travaillant sur l'Argonne et de développer de nouveaux projets de recherche scientifique sur la faune et la flore du territoire de l'Argonne. L'occasion une fois de plus pour le parc de soutenir et de valoriser l'importance de la recherche scientifique.

Siège administratif

44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERS

03 24 30 23 94 - www.argonne-ardennaise.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8 h 45 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
(16h30 le vendredi)

Directeur Général des Services : Fabien COURTOIS

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET



Déchets ménagers

Facturation, bac poubelle,
conseils sur le tri, prévention...

Justine CHARDIN - Tél. 03 24 30 23 94

HORAIRES D'OUVERTURE D'HIVER DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

DÉCHÈTERIE DE VOUZIERS

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h50 et 14h00 - 16h50
Fermée le jeudi matin

DÉCHÈTERIE DE BUZANCY

Lundi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE MACHAULT

Mardi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE BAIRON ET SES ENVIRONS (LE CHESNE)

Mercredi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE GRANDPRÉ

Jedi : 13h - 17h

DÉCHÈTERIE DE CHALLERANGE

Vendredi : 13h - 17h



Relais Petite Enfance

Liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s,
informations sur le contrat de travail, ateliers
d'information, animations...

Annie DEMISSY - Tél. 03 24 30 23 94 - 06 79 32 01 40

Permanences téléphoniques ou au siège sur RDV

en période scolaire : du lundi au jeudi : 13h30 - 16h et le vendredi : 9h - 12h
pendant les vacances : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



France Services

Aide aux démarches administratives

EN SOUS-PRÉFECTURE À VOUZIERS

Du lundi au vendredi de 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30-17 h 00

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

Voir site internet www.argonne-ardennaise.fr

SERVICE ITINÉRANT (À LA DEMANDE)

Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h 00 et de 13h30 à 17h00
sur RDV dans la mairie de votre choix.

Claudie TURK - Céline LALANDE

Tél. 03 24 30 47 67



Habitat - Logements

SUBVENTIONS RÉNOVATION DE L'HABITAT

Façades anciennes, murs et murets, bardages, toitures.

AIDES TOITURES-FAÇADES ET DÉMOLITION DE RUINES

LOGEMENTS À LOUER

L'Argonne Ardennaise gère un parc de 17 logements communaux.

Sandrine BRULLOT - Tél. 03 24 30 23 94



Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEAUX - Tél. 03 51 50 70 06

Mona GAREL-YOH - Tél. 06 33 40 73 70



Natura 2000

Aurélien MUSU - Tél. 03 24 71 59 93

Mona GAREL-YOH - Tél. 06 33 40 73 70



Parc Argonne Découverte

08250 OLIZY-PRIMAT - Tél. 03 24 710 738

parc-argonne-decouverte.fr



Développement économique

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ZONES D'ACTIVITÉS,
ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Terrains à vendre, locaux professionnels à louer,
aide au montage de projets, dispositifs d'aide

Émilie LORET - David MAUGER

Tél. 03 24 30 23 94



Office de Tourisme Destination Sud-Ardenne

Destination
Sud-Ardenne

10 place Carnot à Vouziers

Tél. 03 24 71 97 57 - www.argonne-en-ardenne.fr



Vie Associative

RECHERCHE DE FINANCEMENTS /ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Pays d'Argonne - 06 12 80 10 69 et 06 23 75 80 21
contact@pays-dargonne.fr et coordinatrice@pays-dargonne.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 17h non-stop